

Renseignements sur l'exploitation

Raison sociale : N° SIRET :
Adresse :
CP : Ville :
Tél: Portable : Fax: Courriel :

Nom des associés	Prénom	Date naissance	Date installation

Données techniques

Avez-vous engagé des changements, en 2017 ? OUI NON

Si oui, nous vous invitons à compléter ces quelques informations techniques. Elles permettent au GAB44 d'élaborer des statistiques et de mieux analyser le développement de la Bio.

S.A.U. : Production principale :

Production secondaire : Autres productions :

Pratiquez-vous la vente directe ? : oui non

Avez-vous des projets d'évolution sur votre ferme (transmission, changement de production, agrandissement, installation d'un nouvel associé ...) ?
.....

Souhaitez-vous recevoir des informations par mail ? oui non

Le courriel permet au GAB 44 de faire parvenir les informations du réseau en dehors des bulletins, et ainsi de diminuer les frais postaux.

Acceptez-vous de communiquer vos coordonnées ? oui non

Les coordonnées peuvent être transmises aux porteurs de projets, aux agriculteurs, aux stagiaires ou à des écoles agricoles souhaitant être mis en relation avec des agriculteurs biologiques. Elles ne seront pas utilisées à des fins commerciales.

Les informations sont strictement confidentielles et ne sont pas diffusées à titre individuel !

Montant de la cotisation pour les fermes bio ou en conversion bio

Le montant de la cotisation est composé de 60€ de part fixe par ferme et d'une part variable de 80€ par associé soit :

(Cocher le cas correspondant)

- Ferme avec 1 agriculteur : 140€
- Ferme avec 2 agriculteurs : 220€
- Ferme avec 3 agriculteurs : 300€
- Ferme avec 4 agriculteurs : 380€
- Ferme avec 5 agriculteurs : 460€

Chèque global à libeller à l'ordre du GAB 44

(une facture acquittée vous sera adressée à réception de votre paiement).

Solidarité :

En cas de difficulté économique, l'assemblée générale du GAB a prévu une cotisation de solidarité qui s'élève à 20€ pour la ferme. Si vous voulez bénéficier de cette cotisation, merci de faire un courrier motivé avec votre règlement.

Projet :

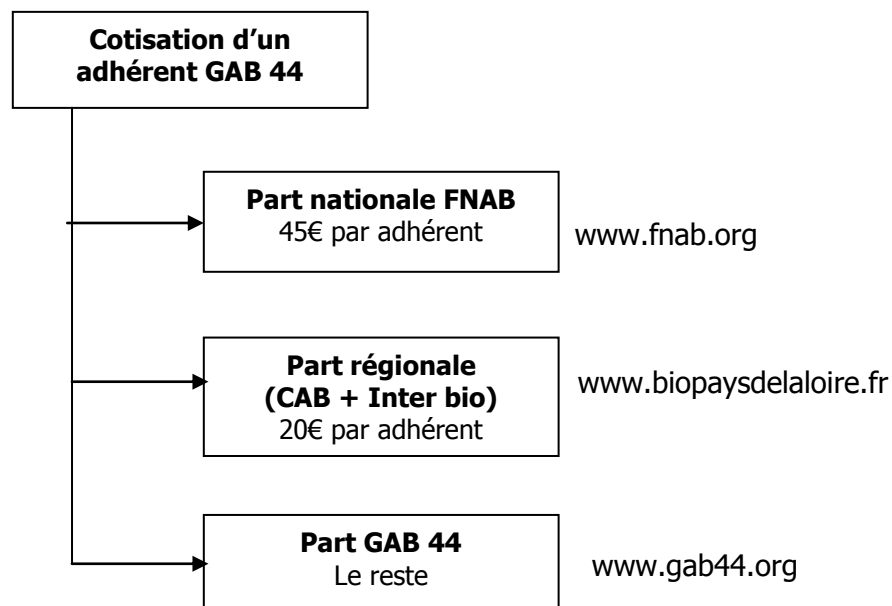
Si votre installation est en cours, demandez l'adhésion « porteur de projet ».

Comment est répartie votre cotisation ?

Le GAB44 fait partie du réseau FNAB (www.fnab.org)

La CAB est la tête de réseau régionale qui représente les agriculteurs bio auprès du Conseil régional ou de la DRAAF et qui coordonne les actions des GAB. Elle met en œuvre des actions mutualisées comme l'accompagnement de la viticulture et du maraîchage (avec le GAB44).

La FNAB est la tête de réseau nationale qui fait un travail très important au niveau syndical et politique : négociation sur la PAC ; les aides conversion, maintien, crédit d'impôt. La tête de réseau organise des outils de mutualisation entre tous les GAB. La FNAB représente de mieux en mieux les agriculteurs bio dans les instances nationales.



• GAB 44 •

Les Agriculteurs **BIO** de Loire-Atlantique

**Bulletin d'adhésion
2018
Agriculteurs Bio**

Pourquoi adhérer au GAB ?

Le Groupement des Agriculteurs biologiques de Loire-Atlantique est une organisation professionnelle à vocation syndicale qui a pour objectif de :

- ✎ **Représenter et défendre** les intérêts des agriculteurs bio.
- ✎ **Accompagner les agriculteurs bio** dans leur système vers une plus grande durabilité sociale, environnementale et économique.
- ✎ **Faciliter l'installation** des porteurs de projet et **la transmission** des fermes bio
- ✎ **Développer des filières bio locales et solidaires**
- ✎ **Promouvoir l'Agriculture Biologique** auprès des agriculteurs et du grand public, pour assurer son développement durable et équitable.

Etre adhérent au GAB, c'est :

- ✎ Participer aux orientations de développement de la bio en Loire-Atlantique
- ✎ Se former, échanger sur son système de production. Faire évoluer ses pratiques.
- ✎ Faire partie d'un réseau qui défend les valeurs d'une bio solidaire et locale
- ✎ Etre informé par les bulletins départementaux et régionaux de l'actualité
- ✎ Participer à la promotion de la Bio
- ✎ Soutenir le réseau qui agit syndicalement au niveau départemental, régional et national.

Bulletin d'adhésion à renvoyer au :

**Groupement des Agriculteurs
Biologiques de Loire-Atlantique**

1 rue Marie Curie, 44170 NOZAY

02-40-79-46-57
accueil@gab44.org
www.gab44.org